COVID - 19

RÉOUVERTURE PARTIELLE DE 6 DÉCHÈTERIES

6 DÉCHÈTERIES EN HORAIRES AMÉNAGÉS

- Marmande : du lundi au samedi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h
- Tonneins : du lundi au samedi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h
- Clairac : le lundi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h
- Meilhan/Garonne : le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h
- Le Mas d'Agenais : le mercredi de 14h à 18h
- Sainte Bazeille : le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h

Fermé les jours fériés. Accès interdit aux professionnels.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Rendez-vous à prendre la veille du dépôt.
L'inscription n'est valable que pour le lendemain et se fait dans la limite des places disponibles.

Pour prendre rendez-vous :

Appel au 06 07 70 40 27 la veille du dépôt,
De 9h à 12h et de 14h à 16h

Renseignements à fournir :
Prénom, Nom, n° de la carte d'accès en déchèterie,
immatriculation du véhicule, type de déchets et volume.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT

Se munir de son attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ». Les déplacements en déchèteries doivent néanmoins rester exceptionnels.

Val de Garonne Agglomération / 06 07 70 40 27
www.vg-agglo.com / tri@vg-agglo.com

Val de Garonne Agglomération